

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, une demande de certificat de démolition a été déposée pour le bâtiment situé au **1363 rue Saint-Pierre**

Cette immeuble locatif est considéré comme ayant un potentiel patrimonial ou contiennent des logements au sens de la Loi sur le Tribunal administratif du logement (RLRQ,c. T-15.01).

- ✓ **Le projet de remplacement pour le 1363, rue Saint-Pierre sera une habitation multifamiliale de trois unités**

Le Comité de démolition se réunira à ce sujet le **9 mars 2026 à 16h45** à la Salle des loisirs Municipal située au 922, rue du Centre. De plus amples informations sur les projets de remplacement sont disponibles au bureau municipal du 940 rue du Centre.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière-trésorière de la municipalité, selon le cas.

Avant de rendre sa décision, le comité doit considérer les oppositions reçues; ses **séances sont publiques**.

Il tient une audition publique lorsque la demande d'autorisation est relative à un immeuble patrimonial ainsi que dans tout autre cas où il l'estime opportun.

Lorsque l'immeuble visé par la demande comprend un ou plusieurs logements, une personne qui désire acquérir cet immeuble pour en conserver le caractère locatif résidentiel peut, tant que le comité n'a pas rendu sa décision, intervenir par écrit auprès de la greffière-trésorière pour demander un délai afin d'entreprendre ou de poursuivre des démarches en vue d'acquérir l'immeuble.

Direction générale de la Municipalité de Saint-Jude
940, rue du Centre
Saint-Jude, QC, J0H1P0
dg@saint-jude.ca

Donné à Saint-Jude, ce 17 février 2026


Myriam Fournier
Directrice-générale et
greffière-trésorière

Certificat de publication

**Avis public
Certificat de démolition
1363, rue Saint-Pierre**

Je, soussigné, Myriam Fournier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jude certifie par la présente, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés, entre 16h et 17h, le 17 février 2026 ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 février 2026.



Myriam Fournier,
Directrice générale et
greffière-trésorière